



APPEL À PROJET 2022 SOUTIEN AUX INITIATIVES

À DESTINATION DES JEUNES DE 12-17 ANS DU TERRITOIRE DE LA CC2SO

L'appel à projet a été conçu pour soutenir les initiatives en faveur de la jeunesse des associations du territoire de la CC2SO. En effet, un des enjeux de la politique associative est de consolider et de poursuivre le soutien à la mise en place de projets diversifiés sur le champ de la jeunesse. Par conséquent, il cible volontairement les structures qui font le choix de proposer ou d'accompagner des actions visant le développement et/ou l'insertion des jeunes.

/// Objectifs

- Contribuer à l'épanouissement des jeunes et à leur intégration dans la société en favorisant l'apprentissage de la vie sociale et la responsabilisation ;
- Rendre les jeunes acteurs de leur territoire ;
- Valoriser les démarches innovantes, mobilisatrices et citoyennes ;

/// Bénéficiaires

Tous jeunes âgés de 12 à 17 ans résidant sur le territoire communautaire Somme Sud-Ouest, en fonction des critères d'éligibilité.

/// Documents joints

Cet appel à projet est constitué de 3 livrets nécessaires à la prise en compte de votre candidature :

N°	NOM	OBSERVATIONS
Livret 1	Dossier de candidature	À remplir par vos soins
Livret 2	Règlement intérieur	En prendre connaissance avant d'effectuer votre réponse
Livret 3	Compte-rendu de l'action	À remplir dans les 3 mois suivants la fin du projet pour obtention du financement



APPEL À PROJET 2022 SOUTIEN AUX INITIATIVES

À DESTINATION DES JEUNES DE 12-17 ANS DU TERRITOIRE DE LA CC2SO

Dossier de Candidature

/// Identification du porteur du projet

Nom de l'association :

Adresse postale :

Adresse courriel :

Personne chargée du dossier :

Téléphone :

/// Le projet

L'association s'engage à mettre en œuvre le projet suivant :

INTITULÉ DU PROJET :

THÈME DU PROJET :

La citoyenneté et la vie locale
L'humanitaire et la solidarité internationale
Les sciences et techniques
Le numérique
L'élaboration de projets de départ en vacances

L'élaboration de projets de loisirs
L'élaboration de projets culturels
Le développement durable
Autres

DATE PRÉVUE DE DÉMARRAGE DU PROJET :

DATE PRÉVUE DE FIN DU PROJET :



ORIGINE DE VOTRE PROJET :

Comment est né le projet ? De qui et de quoi vient l'idée ?

QUELS SONT LES OBJECTIFS DE VOTRE PROJET ?

Pourquoi je fais ce projet et pour quoi faire ? (ex : la connaissance du patrimoine et du territoire, l'éducation à l'environnement, l'autonomisation, la prise de responsabilité, la vie de groupe, l'écoute des autres, l'engagement...)

DESCRIPTION DU PROJET :

Comment va se dérouler le projet ? Que vais-je faire ? Descriptif détaillé du projet (moyens mis en œuvre, matériels nécessaires, lieu de déroulement du projet, les actions prévues...)



AUTOFINANCEMENT :

Comment votre association participe au financement de ce projet ?

.....

.....

.....

.....

.....

Sollicitez-vous d'autres financements (autre que la CC2SO) ? Oui Non

Si oui, lesquels ? Auprès de quels partenaires ?

.....

.....

.....

BUDGET PRÉVISIONNEL :

DÉPENSES		RECETTES	
Nature de la dépense	Montant	Nature de la recette	Montant
Dépenses indirectes		Recettes indirectes	
Dons		Dons	
Bénévolat		Bénévolat	
Mise à disposition		Mise à disposition	
TOTAL		TOTAL	

/// Liste des pièces à joindre

- Devis selon les projets
- Toutes pièces pouvant enrichir la présentation du projet
- Copie des statuts de l'association
- N° de déclaration à la Préfecture
- RIB

/// Signature du dossier

Date : _____ Signature du responsable associatif :



APPEL À PROJET 2022 SOUTIEN AUX INITIATIVES

À DESTINATION DES JEUNES DE 12-17 ANS DU TERRITOIRE DE LA CC2SO

Règlement Intérieur

/// Critères d'éligibilité

Ce dispositif vise à soutenir des projets novateurs à destination des jeunes de 12-17 ans du territoire communautaire somme sud-ouest pour l'année 2022. Les projets déposés devront répondre aux critères suivants :

- Avoir un lien avec les statuts de l'association ;
- Mobiliser une partie d'autofinancement et/ou un cofinancement public ou privé ;
- Nombre de jeunes de 12-17 ans impliqués dans le projet résidant sur le territoire de la CC2SO ;
- Rayonnement du projet sur le territoire communautaire ;

Les projets déposés devront par ailleurs s'inscrire dans l'une des thématiques suivantes :

- Citoyenneté et vie locale,
- Humanitaire et solidarité internationale,
- Sciences et techniques,
- Culture,
- Numérique,
- Loisirs,
- Départs en vacances en autonomie,
- Développement durable.

Les structures éligibles :

- Associations « Loi 1901 »
- Juniors Association
- Les associations bénéficiaires de l'aide à la licence et de l'aide à l'adhésion 2021-2022 sont éligibles, à condition que le projet présenté ne soit pas en lien direct avec l'activité de l'association, ou comporte un caractère innovant.

/// Restrictions et obligations

- L'association qui bénéficie d'une subvention de la CC2SO doit l'indiquer dans sa communication ;
- Chaque association peut présenter 1 seul projet dans le cadre de cet appel à projets 2022.
- La date de fin du projet doit être postérieure à la date de dépôt du dossier de candidature.

Sont exclus :

- Les projets d'études, de stages, de formation,
- Les activités inscrites dans le temps scolaire,
- Les séjours linguistiques,
- Les manifestations de dimension locale relevant du cadre d'intervention communale du type fêtes patronales, feux d'artifice, fêtes de la musique, comité / association de jumelage, repas et autres animations des comités des fêtes et d'animation...
- Les manifestations à caractère religieux, politique ou syndical,
- La seule mise en place d'une action « clefs en mains » proposée par un prestataire.



/// Nature et financement de l'aide

Chaque association peut bénéficier d'une enveloppe globale et maximale de 3 000 € et plafonnée à 30 % du montant global de la dépense.

L'association doit obligatoirement participer sur ses fonds propres à hauteur de 20 % minimum au financement du projet.

Exemple 1	<p>Budget total du projet : 6 000 € Part minimum sur les fonds propres de l'association : $6\,000 \times 20\% = 1\,200$ € Part subventionnable 3 000 € plafonnée à 30 % : $6\,000 \times 30\% = 1\,800$ € Subvention allouée = 1 800 €</p>
Exemple 2	<p>Budget total du projet : 15 000 € Part minimum sur les fonds propres de l'association : $15\,000 \times 20\% = 3\,000$ € Part subventionnable 3 000 € plafonnée à 30 % : $15\,000 \times 30\% = 4\,500$ € Comme l'enveloppe globale ne peut excéder 3 000 € par projet Subvention allouée = 3 000 €</p>

La communauté de communes subventionne les dépenses suivantes :

- Les intervenants extérieurs (association, entreprise, artiste...);
- Le transport ;
- La location de matériel ;
- Les dépenses d'investissement de matériel ;
- Les entrées (musées ; structures de loisirs...)

Le budget du projet présenté doit prendre en compte l'ensemble des dépenses et recettes ; elles devront être indiquées dans le formulaire ci-joint, ainsi que les différents financeurs.

Toute dépense devra être justifiée.

/// Instruction des projets

Les dossiers déposés dans le cadre de cet appel à projet sont instruits par une commission constituée d'élu(e)s communautaires qui sera chargée de délibérer sur les attributions. L'étude du projet est réalisée à partir du dossier de candidature **dans la limite des fonds disponibles.**

Les dossiers peuvent désormais être déposés auprès de nos services tout au long de l'année. Deux commissions se réunissent par an :

- Une courant mai pour l'examen des dossiers déposés avant le 31 mars délai de rigueur
- Une courant octobre pour l'examen des dossiers déposés avant le 31 août délai de rigueur

Chaque président d'association devra formuler sa demande

Par voie postale à l'adresse suivante :

Monsieur le Président
 Communauté de Communes Somme Sud-Ouest
 Centre Social CC2SO
 10, rue Pierre Gaudefroy
 80430 BEAUCAMPS-LE-VIEUX

ou par courriel : animateur-social@cc2so.fr



Modalités de versement de la subvention :

- versement d'une avance : après réception de la notification stipulant la décision favorable, une avance correspondant à 30 % du montant total alloué pourra être versée sur demande expresse de l'association ;
- versement du solde :
 - après réalisation du projet ou en fonction de son avancement au regard de pièces justificatives (factures).
 - après remise d'un compte-rendu de l'action dans les 3 mois suivant la fin du projet.

/// Informations diverses

Si votre projet le nécessite, un prêt de matériel peut vous être accordé. Pour cela, merci de remplir le document ci-joint : *LISTE BANQUE DE PRÊT DE MATÉRIEL AUX ASSOCIATIONS*.

Pour toute question relative à cet appel à projet, le Point d'Information à la Vie Associative (PIVA) du Centre Social se tient à votre disposition :

Cédric SOULABAILLE
Référent à la Vie Associative
Téléphone : 07 88 30 64 67
Courriel : animateur-social@cc2so.fr



SOUTIEN AUX INITIATIVES

À DESTINATION DES JEUNES DE 12-17 ANS DU TERRITOIRE DE LA CC2SO

Compte-rendu de l'action

Le compte-rendu financier doit comprendre :

- Un bilan qualitatif de l'action (des documents complémentaires peuvent être joints si besoin) ;
- Un compte rendu financier, comprenant un tableau de données chiffrées et une annexe explicative.

Nom de l'association :

/// Bilan qualitatif de l'action

Décrire précisément la mise en œuvre de l'action :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Quel a été le nombre de personnes bénéficiaires (par type de publics) ?

.....
.....
.....
.....

Quels ont été les date(s) et lieu(x) de réalisation de votre action ?

.....
.....
.....
.....



Les objectifs de l'action ont-ils été atteints ? Pourquoi ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

/// Compte-rendu financier de l'action

DÉPENSES		RECETTES	
Nature de la dépense	Montant	Nature de la recette	Montant
Dépenses indirectes		Recettes indirectes	
Dons		Dons	
Bénévolat		Bénévolat	
Mise à disposition		Mise à disposition	
TOTAL		TOTAL	

Expliquer et justifier les écarts significatifs éventuels entre le budget prévisionnel de l'action et le budget final exécuté :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....



Quelles sont les contributions volontaires en nature (dons, bénévolat, mise à disposition) affectées à la réalisation du projet ou de l'action subventionnée :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Autres observations à formuler sur le compte-rendu financier de l'opération subventionnée :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Je soussigné(e), (Nom et Prénom) :

représentant(e) légal(e) de l'association :

certifie exactes les informations du présent compte rendu.

Fait, le

à

Signature